

Compte rendu Conseil d'école (1)

07/11/24

Personnes présentes :

Commission scolaire : Valérie Montmayeur, Annie Rellier (1^{ère} adjointe)
Parents : Emmanuelle Tourtet, Manon Dunand, Gaëlle Fenech, Virginie Bouvier-Garzon, Sophie Malaval-Bazin, Jennifer Devos
Équipe éducative : Loriane Peytavin, Audrey Spinedi, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Chantal Ravot
DDEN : Françoise Roux-Mollard

Excusés : Matthieu Gauche (inspecteur), Jean-Michel Vorger (maire), Géraldine Khairy et Roxane Mengoli (commission scolaire), Maja Jedruch, Fabienne Bouvier, Nadine Rellier et Begoña Orecchioni (agents)

1 – Conseil d'école :

1 – 1 - Présentation des nouveaux représentants, rôle :

Cette année il y a eu 91,57 % de participation, ce qui est très bien (88,46 % en 2023). Il y avait 83 inscrits, 76 votants et 3 bulletins nuls ou blancs. Le nombre de bulletins nuls ou blancs est moins important que l'année passée mais correspond encore à des bulletins découpés ou raturés alors qu'il est bien spécifié, dans « l'organisation du scrutin » qu'aucune radiation ou aucun panachage n'est admis car il s'agit d'une liste. Nous essaierons d'être encore plus explicites pour réduire le nombre « d'erreurs ».

Lors des élections de parents délégués du vendredi 11 octobre dernier ont été élues : Gaëlle Fenech, Manon Dunand, Virginie Bouvier-Garzon, Sophie Malaval-Bazin, Emmanuelle Tourtet et Jennifer Devos. Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école seront accessibles sur le site de l'école et ont été transmises par mail aux familles pour leur permettre de faire remonter des questions qui ainsi peuvent être traitées lors des conseils d'école.

Petit rappel sur le rôle du délégué :

Il vote le **règlement intérieur** de l'école, adopte le **projet d'école**, **donne son avis et fait des suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc), **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles, peut **proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire**. Seuls les délégués de parents titulaires ont une voix délibérative, qu'ils peuvent céder à leurs suppléants en cas d'absence.

Les titulaires et suppléants ont donc été définis comme suit :

	Maternelle	CP-CE1	CE2-CM1-CM2
Titulaire (T) / Suppléant (S)	Emmanuelle Tourtet (T) Manon Dunand (S)	Gaëlle Fenech (T) Virginie Bouvier-Garzon (S)	Sophie Malaval-Bazin (T) Jennifer Devos (S)

1 – 2 – Organisation du vote :

Dans notre école, le vote se fait encore **exclusivement par correspondance**, par le biais du cahier de liaison. Personne n'envoie son vote par voie postale ni ne vient le déposer à l'école alors que certains parents divorcés sont destinataires du matériel de vote par voie postale plus de 15 jours avant l'élection.

Pour le moment le vote par voie électronique n'est toujours pas proposé à l'école des Avanchers. Pour information, la mise en œuvre du vote par cette voie nécessite de faire appel à un prestataire fournissant une solution technique locale de vote électronique par internet. Soit cette solution existe déjà sur la commune, soit cette dernière souhaite la mettre en place et par conséquent devra le voter lors d'un conseil municipal. Cette solution pourra donc être proposée ultérieurement par la commune, en concertation avec le conseil d'école.

Par conséquent, lors du dernier conseil d'école de l'année 2024-2025, pour les élections de 2025, nous procéderons au vote avec le maire (ou son représentant), une conseillère municipale de la commission scolaire, la directrice, les deux enseignantes, les trois titulaires (1 élu par classe) et la DDEN.

Prochains conseils d'école : le 11 février et le 16 juin.

2 – Fonctionnement de l'école :

2 – 1 – Règlement intérieur :

Aucune modification apportée au règlement intérieur de l'école pour cette année 2024-2025. Il s'aligne toujours sur celui départemental. **Le règlement intérieur est validé.**

2 – 2 – Charte de la Laïcité :

Les familles ont été destinataires de la **Charte de la Laïcité** dans les cahiers de liaison afin qu'avec leurs enfants, elles la **signent**.

Elle définit les droits et règles à respecter et à partager au sein de l'école par les élèves, les familles, les enseignantes, les personnels municipaux... dans le cadre des valeurs de la République et du principe de laïcité. Elle permet de vivre ensemble, d'assurer l'égalité de tous, la liberté d'expression, de croyance dans la limite du bon fonctionnement de l'école...

Elle est toujours **importante à respecter au regard des événements tragiques qui ont pu toucher les établissements scolaires** (assassinats de Samuel Paty le 16 octobre 2020 et de Dominique Bernard le 13 octobre 2023).

Journée de la Laïcité le lundi 9 décembre : les classes de CP-CE1 et CE2-CM pourront relire une partie de la Charte de la Laïcité et regarder de petites vidéos sur ce thème (« 1 jour 1 question », « la laïcité à l'école ça veut dire quoi »...).

2 – 3 – Projet d'école :

Il est **valable jusqu'en 2025**.

Les grandes lignes retenues au regard de l'analyse de notre école sont toujours :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	École
Oralisation - langage	Oralisation et fluence : à renforcer	Fluence et compréhension en lecture : à améliorer	Enrichir sa culture artistique
Dictée à l'adulte	Production d'écrits	Production d'écrits	Connaître son environnement proche : Station et Nature
Graphisme	Orthographe et grammaire : réinvestir dans les écrits	Copie : gagner en efficacité	Respecter autrui
	Résolution de problèmes : manipuler encore davantage	Enrichir son lexique	Élaborer des projets avec les acteurs locaux

Cette année nous devons nous contenter d'un avenant au regard des analyses issues des évaluations nationales et de l'évaluation d'école qui a eu lieu l'an passé.

2 – 4 – Sécurité :

Deux **exercices incendies** sont prévus pour l'année 2024-2025. Un aura lieu le 12/11/2024 (sur le temps de cantine) et un autre le 10/02/2025

Un **exercice PPMS attentat/intrusion** s'est déroulé le 18 octobre. Il nous a permis de tester la nouvelle alarme dédiée à ce risque et de nous mettre à l'abri dans les classes. L'an prochain, nous testerons d'autres conditions : hors des classes.

Un exercice **PPMS risques majeurs** est prévu le 18/02/2025.

Ces différents exercices de simulation permettent : de vérifier le bon fonctionnement des installations et l'application des consignes, d'adopter les bonnes attitudes face à un risque et de modifier au besoin les protocoles, consignes et installations.

Concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) il faut le remodeler afin qu'il soit unifié au niveau de l'ensemble des écoles. Nous allons donc avoir besoin des services de la mairie et des pompiers pour le remettre à jour, notamment les plans d'accès, de localisation des différents organes de coupures des « fluides » (électricité, gaz, eau, ventilation...) et l'annuaire de crise.

Comme déjà évoqué l'an dernier :

- La **porte d'accès extérieur à la salle de sieste** est vieillissante et peu résistante (devis en cours).
- À voir pour **optimiser la sécurité du portail** : modifier le système d'ouverture afin qu'il soit plus difficile à manipuler ; exemple : système de serrure « twist » qui nécessite deux actions simultanées. En effet, l'accès direct sur la rue pour accéder au parking et la proximité de la route rendent ce passage stressant pour les parents.

L'an dernier, en lien avec la sécurité, l'accès à la garderie a été modifié : il ne se fait donc plus par le portail et la cour mais par le parking derrière l'école qui est dédiée aux familles et sécurisé grâce à l'utilisation d'une sonnette.

2 – 6 – Budget mairie :

La mairie alloue un **budget annuel** à l'école pour couvrir l'achat de fournitures et matériel scolaire. Il est maintenant de **40€ pour tous les élèves**. Par ailleurs, il y a **120€ par classe et 450€ pour la direction**.

Lorsqu'il y a besoin de renouveler les manuels, il peut y avoir un budget exceptionnel de débloqué, si le budget annuel n'est pas suffisant.

L'achat de mobilier ne rentre pas dans ce budget tout comme la prise en charge des différents transports.

Cette année, un nouveau meuble avec casiers ont été achetés pour la classe de CE2-CM et un four pour la classe de maternelle.

La mairie des Avanchers, contrairement à d'autres communes, permet le report du crédit de l'année sur l'année suivante ce qui est un vrai plus.

Cette année, le budget était d'environ 3080 € avec un report de l'année 2023-2024 de 27 €. À ce jour, il reste 276 € sur les crédits scolaires.

2 – 7 – Coopérative scolaire :

Notre **coopérative est affiliée à l'association l'OCCE** (Office Central de Coopération à l'École). Cette dernière nous permet de gérer notre compte. Nous lui payons une cotisation annuelle qui nous donne accès à différents services : l'assurance de l'école à la MAIF/MAE, l'aide par différents supports à la gestion des comptes, l'accès à des informations, conseils et outils pédagogiques...

Nous utilisons la coopérative scolaire pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums... pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAIF/MAE, les frais de tenue de compte, l'adhésion à l'OCCE et à d'autres organismes ASCD, USEP...
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes..., outils, piles...
- payer les entrées de certains spectacles...

En début d'année, un **appel à cotisation** (16€ /1 enfant, 26€/2 enfants, 36€/3 enfants) est lancé mais reste facultatif. En effet, l'école publique doit rester gratuite. L'équipe enseignante remercie donc les familles qui peuvent participer.

Par ailleurs, l'école organise deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative : Vente de photos et Tombola de Pâques.

Cette année encore, c'est Amandine Grevon qui est venue faire les photos le 30 septembre. Des portraits et des photos d'école et de classes sont proposées au prix de 5€ ou 6€. La coopérative scolaire gagne 1€ sur chaque photo vendue. A ce jour, il y a **1800 €** (dont 640 € de cotisation) sur le compte du Crédit Mutuel.

2 – 8 – Utilisation des locaux :

Pour le moment seul le **yoga** est proposé à l'école et encadré par Kate Dupays : le mardi pour les enfants et le jeudi pour les adultes.

2 – 9 – Effectifs et saisonniers :

4 PS + 2 saisonniers (Lilwenn arrivée prévue le 25/11 et William arrivée prévue le 06/01) ; 6 MS ; 4 GS + 1 saisonnier (Louis arrivée prévue le 06/01) = **14 (+ 3S)**

8 CP ; 10 CE1 + 1 saisonnier (Alicia arrivée non encore datée) = **18 (+1S)**

8 CE2 ; 8 CM1 ; 3 CM2 = **19**

Total de 51 élèves (+ 4S)

Une nouvelle famille de 3 enfants (GS , CP et CM1), venue de Nouvelle Calédonie est arrivée sur la commune, mais une élève de CE2 est partie durant les vacances de Toussaint. Nos effectifs restent donc stables avec une légère progression passant de 49 élèves l'an dernier à 51 pour le moment.

Il nous faut donc encore rester vigilants quant à une éventuelle fermeture car il y aura, c'est certain, des fermetures de classes sur notre circonscription. En effet, les effectifs baissent partout en raison d'une baisse démographique nationale mais aussi de la difficulté à se loger sur certaines communes.

Nous espérons donc encore d'autres arrivées au cours de l'année et pour la rentrée prochaine !

Le **projet de construction** sous le Clos Adèle est toujours à l'ordre du jour avec une livraison prévue en 2026.

Il est demandé qu'une **attention particulière** soit effective quant à l'**attribution des logements sociaux gérés par l'OPAC** et dont la mairie est destinataire des dossiers.

2 – 10 – Périscolaire :

- Garderie :

C'est toujours Maja Jedruch qui assure l'accueil de la garderie le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h15 à 18h30 et Begoña Orecchioni qui vient en renfort le soir de 16h15 à 17h30 (moment de la plus grande affluence).

- Cantine :

Chantal Ravot assure la cuisine avec Maja Jedruch. Les repas sont toujours préparés sur place. Les grands et les maternelles sont mélangés pour encourager l'aide et favoriser le calme.

La **semaine du goût** autour de plats internationaux, a été proposée **du 14 au 18 octobre**. Pour l'an prochain il est suggéré de prendre pour thème « les couleurs ».

Un repas sur le thème d'**Halloween** a été confectionné ce jeudi 7 novembre. Les élèves, les enseignantes et le personnel municipal étaient invités à se déguiser...

Un repas de Noël sera confectionné le 17 décembre.

- Car :

Nadine Rellier : grand bus / Chantal Ravot : petit bus. Plus besoin de prendre les élèves en deux temps pour le petit bus car les effectifs sont adaptés à la capacité de ce dernier.

- Atsem :

Bégoña Orecchioni assure toujours le poste d'Atsem et tout se passe très bien.

2 – 11 – APE (Association de Parents d'Élèves) :

Elle organise différentes actions à destination des parents d'élèves mais aussi des habitants ou touristes de Valmorel, afin de récolter de l'argent utilisé au profit de l'école : financement de la classe de découverte (tous les 3 ans), des MNS enseignement à la piscine, de cadeaux de Noël pour les élèves et pour les classes, du spectacle ou du cinéma de Noël, de la sortie de fin d'année, de divers besoins au plus près des demandes de l'école (roller-hockey en 2024, badminton en 2025) et bien entendu la classe de découverte tous les 3 ans pour les CE2-CM. Cette dernière aura lieu l'an prochain et l'enseignante (Audrey Spinedi) commencera à la préparer avant la fin d'année scolaire 2024-2025...

C'est donc un **soutien fort pour l'école et l'équipe enseignante remercie l'ensemble de ses membres.**

Un nouveau bureau a été élu le 17 septembre 2024. Un mot dans les cahiers de liaison a d'ailleurs été transmis pour informer les familles. Toute l'année, l'APE aura besoin de bénévoles actifs pour aider.

Cette année sont prévues :

- une vente de sacs décorés des dessins des élèves sur le thème des monstres...
- une vente de brioches au sucre, de St Genix, de pommes, poires et jus pour le 11 novembre
- une vente de chocolat de Noël
- une vente de petits accessoires dans les différents commerces de Valmorel
- une vente de fleurs et plants au printemps
- une vente de fruits (cerises et abricots) au printemps
- la kermesse dont la date reste à définir

2 – 12 – Travaux :

Aucun gros travaux cet été.

Seuls des travaux d'entretien courant ont été effectués.

3 – Communication : Parents/Enseignantes/Personnel municipal/Direction/Mairie

La communication entre les différents partenaires de l'école est un élément important de son bon fonctionnement.

- Les **parents** et les **enseignantes** peuvent échanger par **voie écrite** (cahier de liaison, mail ce.0731278t@ac-grenoble.fr) ou lors d'**entretiens**, à la demande de la famille ou de l'enseignante, ou de façon plus informelle, à l'arrivée ou à la sortie de l'école.
- Par ailleurs, le **site** de l'école (ecoleavanchers.fr) est une ressource importante d'informations : activités et travaux des élèves, données administratives... Il pourra être utilisé à nouveau comme support de travail dans le cadre de la continuité pédagogique comme lors des différents temps d'école à distance dus à la Covid par exemple. Les parents sont invités à le consulter et peuvent ajouter des commentaires aux différents articles.
- Les **parents délégués** sont aussi un lien important pour faire remonter la parole des familles. Il ne faut pas hésiter à les contacter au besoin.
- Le **personnel municipal** peut aussi être amené à échanger avec les familles : sommeil, alimentation, comportement de l'enfant.
- La **directrice** reste disponible pour recevoir les familles, en présence ou non de l'enseignante, en fonction de la demande.
- Les **échanges avec la mairie** se font essentiellement par le biais de Valérie Montmayeur, chargée des affaires scolaires et plus particulièrement du périscolaire (periscolaire@valmorel.com) et des élues à la commission scolaire : Géraldine Khairy et Roxane Mengoli. Pour ce qui est des inscriptions, il faut passer par Sabine Rat à l'accueil de la mairie (accueil.mairie@valmorel.com)

4 – Projets et vie de l'école :

4 – 1 – Calendrier : cf. calendrier [dossier de rentrée](#)

4 – 2 – Projets :

- **Musique** : durant les périodes 1 et 2 nous travaillons avec Stéphanie Obriot, dumiste de l'école des Arts de Moutiers, sur le thème du Petit Chaperon Rouge. Nous espérons présenter un spectacle aux familles le 12 décembre prochain à 18h dans la salle des fêtes.
- **Les Incorruptibles** : prix littéraire à destination des élèves de primaire, collège et lycée. Cette année, les 3 classes sont engagées et les enseignantes liront les six histoires aux enfants et/ou feront circuler les livres dans les familles.
- **Rencontre d'athlètes** : Florian et Candice Sautel vont échanger toute l'année avec les élèves de Bellecombe et des Avanchers pour faire découvrir leur univers du ski alpinisme : intervention à l'école (06/09), randonnée (10/09), coupe du monde à Courchevel (14/12) puis nouvelle intervention au printemps. Les élèves de Bellecombe et des Avanchers échangent toute l'année par le biais d'un support numérique mis en place par Ludovic Leynaud (CPC «en charge du numérique sur la circonscription).
- **Sport** :
 - **Gymnase** dès la rentrée des vacances de Toussaint, tous les jeudis des GS aux CM2. Pour le moment, sur certaines séances, il manque quelques parents.
 - **Savoir Rouler à vélo** : les CE2-CM bénéficieront d'une journée sur le circuit à Challes les Eaux le mardi 19 novembre, financée par l'APE. En amont, le 15 novembre, Gaëlle d'Hérin, policière municipale interviendra à l'école. Elle accompagnera aussi le 19.
 - **Ski** : cette année, les 4 séances seront étalées sur 2 semaines pour que ce soit moins fatigant pour les élèves de maternelle. Nous irons le lundi et jeudi du 13 au 23 janvier.

Nous aimerions proposer une journée à Naves, le lundi 27 janvier, avec toute l'école : ski nordique pour les élémentaires et raquettes à neige pour les maternelles.

- **Raquette à neige** : 4 jeudis pour les maternelles : 31 janvier, 7, 14 et 21 février.
- **Natation** : en avril et mai le mardi et le jeudi pour les maternelles, CP-CE1 et CE2. Le mardi et jeudi du 8 avril au 15 mai.
- **Basket** : nous essaierons d'utiliser les nouveaux panneaux lors d'un cycle au printemps avec les CE2-CM.
- **Médiathèque** : Toutes les classes y retournent 3 fois pour emprunter des livres et participer à des animations. Cette année, pour les maternelles, CP-CE1 le thème est « la forêt » et pour les CE2-CM « la musique » La médiathèque, propose des spectacles de qualité gratuits à destination des écoles. Nous en avons choisi un pour les maternelles et un pour les élémentaires. C'est un vrai plus pour les écoles de secteur.
- **Jardin** : nous remercions Marie-Claude et Pascale qui sont venues remettre au propre le jardin en le nettoyant et en ajoutant des galets blancs autour des carrés ce qui l'embellit. Les maternelles et les CP-CE1 continueront d'entretenir le jardin au printemps.
- **Spectacle de Noël** : le vendredi 20 décembre à la salle rencontre et musique, offert par l'APE. Représentation de 14h à 15h suivie de la venue du père Noël et d'un goûter. Départ de l'école à 13h30 puis de la salle à 15h50.

5 – Parcours de l'élève :

5 – 1 – Évaluations :

- **Évaluations nationales du CP au CM2** : Les évaluations de début d'année ont eu lieu du 9 et 20 septembre et concernent désormais tous les élèves d'élémentaire.
Bilan : En CP comme en CE1 pas d'élèves avec des fragilités. Quelques besoins de remédiation pour certains mais rien d'alarmant. En CM1, deux élèves avec des besoins. Un entretien avec les familles et du soutien leur sera proposé.
Il y aura de nouveau des évaluations nationales à mi-parcours du 13 au 24 janvier, uniquement pour les CP, permettant de voir la progression des élèves.
- Évaluations nationales de 6^{ème} : elles ont eu lieu du 9 au 27 septembre. Le collège Jean Rostand nous a transmis les résultats, nous permettant de voir ce qu'il faut ajuster pour préparer les élèves de CM2.

5 – 2 – Dispositifs d'aide (RASED, Médecine scolaire) :

Le médecin scolaire du Centre Médico Scolaire de Moutiers, Mme Hoffman, est en charge des écoles, des collèges et des lycées de toute la Tarentaise.

Parallèlement, le **RASED** (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté) est, sur notre secteur, de nouveau doté d'un **enseignant référent** : Mme **Christelle Degli** a retrouvé ses fonctions. Elle est déjà venue à l'école faire les passations des NBA pour les grandes sections.

De même nous avons toujours notre **psychologue scolaire** : Mme **Sylvie Paoli** qui intervient à la demande des enseignantes.

5 – 3 – AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) :

Nous avons, toujours l'**AESH** Stéphanie Husson-Tissier qui accompagne un **élève de CE2**. Elle vient tous les vendredis et aide l'élève au niveau du langage et de la lecture et de son organisation matériel... La difficulté de l'AESH est d'accompagner sans « faire à la place » de l'enfant. Elle peut aussi être amenée à aider d'autres élèves de la classe. Elle intervient sur deux autres écoles : Doucy et Bellecombe.

5 – 4 – LVE :

L'**anglais** est toujours **assuré par les enseignantes** de l'école : Audrey Spinedi pour les CE2-CM et Ingrid Oléon pour les CP-CE1 avec en **support** la méthode de **Jocatop**.

5 – 5 – Liaison école/collège :

Elle est poursuivie chaque année et doit permettre de faire remonter ce sur quoi les enseignants de l'école élémentaire doivent faire progresser leurs élèves de CM2 pour faciliter l'arrivée au collège... Elle sera aussi l'occasion de revenir sur les évaluations nationales.

En fin d'année scolaire, la rencontre avec les professeurs de collège permet à l'enseignante de CM2 de faire la « passation » en notant les élèves à séparer, les élèves à difficultés qui nécessitent des adaptations, du suivi plus renforcé...

6 – Questions diverses :

- La coopérative scolaire pourrait-elle acheter les 4 épingles à nourrice que l'on demande chaque année aux familles pour la rencontre d'athlétisme ? Oui 200 épingles à nourrice seront achetées.
- Pour Noël, un vrai sapin de Noël sera installé dans le préau plutôt que des sapins artificiels dans chaque classe.

Remerciements :

- Merci aux parents délégués présents qui écoutent, partagent et font des propositions...
- Merci à l'APE pour la prise en charge des différents projets, animations ou sorties de l'école.
- Merci à la Mairie pour le soutien qu'elle nous apporte à différents niveaux y compris la mise à disposition exceptionnelle des agents.
- Merci aux parents qui se rendent disponibles et accompagnent aux différentes activités.

La séance a été levée à **19h45**.